

Technicien de prévention du risque animalier - option "gestion du parc animalier" - option "assistant fauconnier"

RNCP41529 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	346
Formacode(s)	31814, 31866
Code(s) ROME	A1204, A1501, K2305
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	08/07/2030

Certificateur(s)

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600053

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
Brigade Aérienne du Contrôle de l'Espace Aérien (BACEA)	—	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le technicien de prévention du risque animalier sert au sein des escadrons des services de la circulation aérienne et des centres militaires de contrôle des bases aériennes de l'armée de l'air et de l'espace. Il est en charge du management opérationnel et humain de la section de prévention du risque animalier.

De par ses actions et analyses, il concourt à la sécurité aérienne. Il est responsable de la mise en œuvre des mesures actives et passives de lutte contre le risque animalier sur une plateforme aéronautique en supervisant la formation et les actions des opérateurs qu'il encadre.

Son action de management et d'analyse vise à réduire le risque de collisions animalières avec les aéronefs au décollage et à l'atterrissage.

En tant que responsable de la section, il propose au commandement de la base aérienne les corrections environnementales à apporter pour réguler la présence animalière sur la plateforme et ses abords.

Intégrée dans le processus de maîtrise des risques des bases aériennes, la prévention du risque animalier étend le domaine d'action de la lutte contre le risque aviaire à toute population animale. Elle vise à réduire les risques de collision entre les aéronefs et les animaux lors des opérations de décollage et d'atterrissage.

Ces actions concourent à la sécurité aérienne et sont assurées par les sections de prévention du risque animalier des unités de contrôle de la circulation aérienne de l'armée de l'air et de l'espace.

Le technicien de prévention du risque animalier exerce son activité sur les plateformes aéronautiques en métropole et à l'étranger.

ACTIVITÉS VISÉES

Le technicien de prévention du risque animalier est chargé d'assurer les activités suivantes :

Protection des aéronefs évoluant sur et autour de la plateforme

- Mise en œuvre des mesures actives (préventives et curatives) de prévention du risque animalier ;
- Mise en œuvre des mesures passives de prévention du risque animalier ;
- Application et vérification de la procédure en cas de collision animalière.

Maîtrise de l'écosystème aéroportuaire

- Rédaction du programme de prévention du risque animalier ;
- Détermination du niveau de risque animalier journalier ;
- Prise en compte des mesures relatives aux arrêtés et partenariats en lien avec la biodiversité.

Gestion du matériel et de la logistique

- Contrôle du matériel dédié à la prévention du risque animalier ;
- Vérification et application des mesures de sécurité liées à l'utilisation du matériel ;
- Gestion du stockage et du transport du matériel.

Évolution dans un environnement aéronautique en maîtrisant les principes de lutte animalière

- Contrôle de l'application des règles de sécurité de déplacement sur une plateforme aéronautique ;
- Vérification et évaluation des connaissances sur les caractéristiques et vulnérabilités des aéronefs.

Management du personnel sous sa responsabilité

- Organisation de l'activité de la section de prévention du risque animalier ;
- Formation et maintenance des compétences du personnel de la section de prévention du risque animalier.

Les activités liées aux options du titre sont les suivantes :

Gestion du parc animalier

- Suivi et contrôle de l'entretien des animaux conformément aux normes réglementaires et sanitaires ;
- Contrôle des locaux et gestion du matériel d'entretien.

Assistance au fauconnier

- Assistance au fauconnier lors des mesures d'effarouchement avec les rapaces ;
- Vérification de l'entretien des oiseaux ;
- Contrôle de l'entretien des volières et du matériel.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Exploiter et faire mettre en œuvre les dispositifs d'effarouchement acoustiques, mobiles ou fixes, pyrotechniques et laser en fonction de l'espèce animale et du contexte environnemental afin d'assurer la protection des mouvements d'aéronefs sur et autour des plateformes aéronautiques.
- Utiliser et faire utiliser l'armement létal en s'assurant de l'application des règles de sécurité afin d'éviter un danger imminent pour la sécurité aérienne.
- Mettre en œuvre et faire mettre en œuvre les moyens de piégeage (gros et petit gibier) conformément à la réglementation en vigueur afin de limiter la prolifération sur l'emprise aéronautique
- Vérifier le respect des mesures sanitaires liées au stockage et à l'élimination des animaux morts recueillis à proximité des aires de mouvements et sur l'emprise militaire afin d'éviter la présence d'autres espèces (charognards...)
- Assurer le suivi de la convention avec la société d'équarrissage afin de procéder à l'élimination des animaux morts conformément à la réglementation en vigueur
- Surveiller et faire surveiller la plateforme aéronautique en identifiant les différentes espèces présentes afin de définir et actualiser le niveau de risque animalier et d'informer les usagers sur la présence ou la concentration d'animaux.
- Recenser et faire recenser les zones d'attractivités faunistiques dans le but de proposer les actions correctives visant à rendre le milieu inhospitalier aux animaux.
- Analyser les éléments collectés à la descente de l'équipage suite à une collision animalière afin d'identifier l'espèce présente dans le secteur.
- Rédiger l'analyse détaillant l'événement vers les différents services de l'aérodrome afin de se prémunir au mieux d'une récurrence et maintenir un haut niveau de sécurité aérienne.
- Élaborer des statistiques annuelles de présence et d'habitudes des espèces aviaires et mammalogiques afin de déterminer le niveau de danger animalier sur l'emprise aéroportuaire.
- Évaluer le niveau de risque animalier par espèce sur la plateforme à l'aide du niveau de risque de collision et du niveau de danger animalier afin de proposer au responsable d'aérodrome les mesures d'atténuation
- Cartographier les spécificités géographiques, topographiques et l'écosystème afin de se prémunir des sources

d'attractivité des animaux.

- Suivre et tracer les observations animalières afin d'identifier les éventuels changements de comportement ou de présence des espèces .
- Analyser les observations animalières (espèces, nombres, comportement) et les conditions environnementales (sens du vent, pluie, ...) afin de déterminer le niveau de risque journalier, orienter les moyens de luttres les plus appropriés et informer les usagers aéronautiques..
- Mettre en œuvre les actions en lien avec la biodiversité afin de préserver celle-ci conformément aux accords passés par l'institution au niveau local et national.
- Rédiger les demandes d'arrêtés préfectoraux relatifs au prélèvement des espèces chassables et protégées et en assurer le suivi afin que le personnel de prévention du risque animalier mènent les actions dans le respect de la réglementation en vigueur
- Contrôler l'entretien et le suivi des divers matériels d'effarouchement et de prélèvement afin d'en garantir la disponibilité et un parfait état de fonctionnement.
- Assurer le suivi des divers systèmes de communication et des véhicules détenus afin de garantir une liberté d'action permanente des agents de prévention du risque animalier.
- S'assurer que les procédures relatives à l'utilisation de l'armement et du matériel d'effarouchement sont connues et appliquées dans le respect des règles de sécurité afin de garantir l'intégrité du personnel et du matériel de prévention du risque animalier.
- Vérifier que les règles d'emploi de l'armement et du matériel d'effarouchement sont connues et appliquées afin de garantir la sécurité de l'environnement.
- Assurer le suivi du stock de l'armement et des munitions conformément à la réglementation en vigueur afin de garantir l'intégrité du personnel et de la disponibilité du matériel .
- S'assurer de l'application de la réglementation relative au transport du matériel pyrotechnique afin de permettre son utilisation en toute sécurité et respecter l'environnement.
- Contrôler l'application des règles d'exploitation de la plateforme aéronautique afin de s'assurer que les opérateurs s'y repèrent et y circulent en toute autonomie.
- Vérifier que la phraséologie utilisée est adaptée afin de bien se faire comprendre des autres utilisateurs et des services de la circulation aérienne pour évoluer en toute sécurité.
- Vérifier les connaissances sur les caractéristiques des aéronefs afin de s'assurer que les opérateurs anticipent le risque animalier et mettent en œuvre les moyens adaptés.
- Évaluer les connaissances sur les vulnérabilités des aéronefs face aux collisions afin de s'assurer que les opérateurs sensibilisent le personnel navigant en fonction du niveau de risque animalier.
- Planifier l'activité opérationnelle quotidienne de la section en fonction de l'activité aérienne et des disponibilités (humaines, animales et matériel) afin de fournir un service de prévention du risque animalier garantissant un haut niveau de sécurité aérienne.
- Organiser les séances d'entraînement de son équipe afin de garantir le niveau opérationnel du personnel.
- Assurer le suivi de la formation initiale locale (théorique et pratique) afin de transmettre les compétences et connaissances professionnelles fondamentales des futurs opérateurs de prévention du péril animalier.
- Assurer et suivre la formation complémentaire et pyrotechnique de la section afin de garantir le maintien des compétences des opérateurs de prévention du péril animalier.

Les compétences liées au bloc optionnel "Gérer le parc animalier" sont les suivantes :

- Vérifier l'application de la réglementation sur la détention d'animaux afin de respecter les besoins alimentaires de chaque espèce détenue ainsi que les normes sanitaires et vétérinaires afférentes.
- Contrôler la manipulation des animaux en s'assurant, le cas échéant, de l'utilisation du matériel dédié afin de garantir la sécurité des animaux détenus.
- Prendre en compte les principales pathologies et urgences vétérinaires afin d'intervenir à bon escient pour le bien être des espèces détenues.
- Contrôler l'entretien des locaux d'accueil et d'hébergement des animaux afin de garantir l'application des normes sanitaires et sécuritaires .
- Gérer la ressource et contrôler l'utilisation du matériel d'entretien afin d'en garantir la disponibilité et son adéquation avec les contraintes sanitaires et sécuritaires du service.Assister le fauconnier lors des séances d'entraînement des rapaces afin de garantir le maintien en condition opérationnelle.

Les compétences liées au bloc optionnel "Assister le fauconnier" sont les suivantes :

- Assister le fauconnier lors des opérations de « chasse au vol » (en véhicule ou non) afin de contribuer par ce biais à diminuer les risques pour les usagers.

- Évaluer les connaissances des opérateurs sur l'utiliser de la télémétrie afin de permettre la récupération d'un rapace égaré.
- Contrôler la nourriture et les soins élémentaires des rapaces conformément aux directives du fauconnier afin de respecter les besoins alimentaires de chaque espèce détenue ainsi que les normes sanitaires et vétérinaires afférentes.
- Vérifier que la pesée des rapaces et la surveillance de leur poids sont effectuées afin de s'assurer de leur condition opérationnelle.
- Prendre en compte les principales pathologies et urgences vétérinaires afin d'intervenir à bon escient pour le bien être des espèces détenues.
- Contrôler l'entretien des volières dans le respect des normes en vigueur et des différentes méthodes afin de garantir la sécurité et la salubrité de celles-ci.
- Réaliser les différents nœuds de perches et de blocs afin d'assurer la sécurité des rapaces.

Blocs de compétences

RNCP41529BC01 — Assurer la protection des aéronefs évoluant sur et autour de la plateforme

LISTE DE COMPÉTENCES

- Exploiter et faire mettre en œuvre les dispositifs d'effarouchement acoustiques, mobiles ou fixes, pyrotechniques et laser en fonction de l'espèce animale et du contexte environnemental afin d'assurer la protection des mouvements d'aéronefs sur et autour des plateformes aéronautiques.
- Utiliser et faire utiliser l'armement létal en s'assurant de l'application des règles de sécurité afin d'éviter un danger imminent pour la sécurité aérienne.
- Mettre en œuvre et faire mettre en œuvre les moyens de piégeage (gros et petit gibier) conformément à la réglementation en vigueur afin de limiter la prolifération sur l'emprise aéronautique
- Vérifier le respect des mesures sanitaires liées au stockage et à l'élimination des animaux morts recueillis à proximité des aires de mouvements et sur l'emprise militaire afin d'éviter la présence d'autres espèces (charognards...)
- Assurer le suivi de la convention avec la société d'équarrissage afin de procéder à l'élimination des animaux morts conformément à la réglementation en vigueur.
- Surveiller et faire surveiller la plateforme aéronautique en identifiant les différentes espèces présentes afin de définir et actualiser le niveau de risque animalier et d'informer les usagers sur la présence ou la concentration d'animaux.
- Recenser et faire recenser les zones d'attractivités faunistiques dans le but de proposer les actions correctives visant à rendre le milieu inhospitalier aux animaux.
- Analyser les éléments collectés à la descente de l'équipage suite à une collision animale afin d'identifier l'espèce présente dans le secteur.
- Rédiger l'analyse détaillant l'événement vers les différents services de l'aérodrome afin de se prémunir au mieux d'une récurrence et maintenir un haut niveau de sécurité aérienne.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- livret de parrainage ;
- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

RNCP41529BC02 — Assurer la maîtrise de l'écosystème aéroportuaire

LISTE DE COMPÉTENCES

- Élaborer des statistiques annuelles de présence et d'habitudes des espèces aviaires et mammalogiques afin de déterminer le niveau de danger animalier sur l'emprise aéroportuaire.
- Évaluer le niveau de risque animalier par espèce sur la plateforme à l'aide du niveau de risque de collision et du niveau de danger animalier afin de proposer au responsable d'aérodrome les mesures d'atténuation
- Cartographier les spécificités géographiques, topographiques et l'écosystème afin de se prémunir des sources d'attractivité des animaux.
- Suivre et tracer les observations animales afin d'identifier les éventuels changements de comportement ou de

présence des espèces .

- Analyser les observations animalières (espèces, nombres, comportement) et les conditions environnementales (sens du vent, pluie, ...) afin de déterminer le niveau de risque journalier, orienter les moyens de luttres les plus appropriés et informer les usagers aéronautiques.
- Mettre en œuvre les actions en lien avec la biodiversité afin de préserver celle-ci conformément aux accords passés par l'institution au niveau local et national.
- Rédiger les demandes d'arrêtés préfectoraux relatifs au prélèvement des espèces chassables et protégées et en assurer le suivi afin que le personnel de prévention du risque animalier mènent les actions dans le respect de la réglementation en vigueur

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- livret de parrainage ;
- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

RNCP41529BC03 — Gérer le matériel et la logistique

LISTE DE COMPÉTENCES

- Contrôler l'entretien et le suivi des divers matériels d'effarouchement et de prélèvement afin d'en garantir la disponibilité et un parfait état de fonctionnement.
- Assurer le suivi des divers systèmes de communication et des véhicules détenus afin de garantir une liberté d'action permanente des agents de prévention du risque animalier.
- S'assurer que les procédures relatives à l'utilisation de l'armement et du matériel d'effarouchement sont connues et appliquées dans le respect des règles de sécurité afin de garantir l'intégrité du personnel et du matériel de prévention du risque animalier.
- Vérifier que les règles d'emploi de l'armement et du matériel d'effarouchement sont connues et appliquées afin de garantir la sécurité de l'environnement.
- Assurer le suivi du stock de l'armement et des munitions conformément à la réglementation en vigueur afin de garantir l'intégrité du personnel et de la disponibilité du matériel .
- S'assurer de l'application de la réglementation relative au transport du matériel pyrotechnique afin de permettre son utilisation en toute sécurité et respecter l'environnement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- livret de parrainage ;
- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

RNCP41529BC04 — Évoluer dans un environnement aéronautique en maîtrisant les principes de lutte animalière

LISTE DE COMPÉTENCES

- Contrôler l'application des règles d'exploitation de la plateforme aéronautique afin de s'assurer que les opérateurs s'y repèrent et y circulent en toute autonomie.
- Vérifier que la phraséologie utilisée est adaptée afin de bien se faire comprendre des autres utilisateurs et des services de la circulation aérienne pour évoluer en toute sécurité.
- Vérifier les connaissances sur les caractéristiques des aéronefs afin de s'assurer que les opérateurs anticipent le risque animalier et mettent en œuvre les moyens adaptés.
- Évaluer les connaissances sur les vulnérabilités des aéronefs face aux collisions afin de s'assurer que les opérateurs sensibilisent le personnel navigant en fonction du niveau de risque animalier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- livret de parrainage ;

- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

RNCP41529BC05 — Manager le personnel sous sa responsabilité

LISTE DE COMPÉTENCES

- Planifier l'activité opérationnelle quotidienne de la section en fonction de l'activité aérienne et des disponibilités (humaines, animales et matériel) afin de fournir un service de prévention du risque animalier garantissant un haut niveau de sécurité aérienne.
- Organiser les séances d'entraînement de son équipe afin de garantir le niveau opérationnel du personnel.
- Assurer le suivi de la formation initiale locale (théorique et pratique) afin de transmettre les compétences et connaissances professionnelles fondamentales des futurs opérateurs de prévention du péril animalier.
- Assurer et suivre la formation complémentaire et pyrotechnique de la section afin de garantir le maintien des compétences des opérateurs de prévention du péril animalier.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- livret de parrainage ;
- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

RNCP41529BC06 — Gérer le parc animalier (Bloc optionnel)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Vérifier l'application de la réglementation sur la détention d'animaux afin de respecter les besoins alimentaires de chaque espèce détenue ainsi que les normes sanitaires et vétérinaires afférentes.
- Contrôler la manipulation des animaux en s'assurant, le cas échéant, de l'utilisation du matériel dédié afin de garantir la sécurité des animaux détenus
- Prendre en compte les principales pathologies et urgences vétérinaires afin d'intervenir à bon escient pour le bien être des espèces détenues.
- Contrôler l'entretien des locaux d'accueil et d'hébergement des animaux afin de garantir l'application des normes sanitaires et sécuritaires
- Gérer la ressource et contrôler l'utilisation du matériel d'entretien afin d'en garantir la disponibilité et son adéquation avec les contraintes sanitaires et sécuritaires du service

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- livret de parrainage ;
- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

RNCP41529BC07 — Assister le fauconnier (bloc optionnel)

LISTE DE COMPÉTENCES

- Assister le fauconnier lors des séances d'entraînement des rapaces afin de garantir le maintien en condition opérationnelle.
- Assister le fauconnier lors des opérations de « chasse au vol » (en véhicule ou non) afin de contribuer par ce biais à diminuer les risques pour les usagers.
- Evaluer les connaissances des opérateurs sur l'utiliser de la télémétrie afin de permettre la récupération d'un rapace égaré
- Contrôler la nourriture et les soins élémentaires des rapaces conformément aux directives du fauconnier afin de respecter les besoins alimentaires de chaque espèce détenue ainsi que les normes sanitaires et vétérinaires afférentes.
- Vérifier que la pesée des rapaces et la surveillance de leur poids sont effectuées afin de s'assurer de leur condition opérationnelle.
- Prendre en compte les principales pathologies et urgences vétérinaires afin d'intervenir à bon escient pour le bien être des espèces détenues.
- Contrôler l'entretien des volières dans le respect des normes en vigueur et des différentes méthodes afin de garantir la sécurité et la salubrité de celles-ci.

- Réaliser les différents nœuds de perches et de blocs afin d'assurer la sécurité des rapaces.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative :

- contrôles de connaissances ;
- mises en situation contextualisées ;
- livret de parrainage ;
- études de cas et/ou de restitutions technico-opérationnelles.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Métier et fonctions visées au sein du MINARM :

Opérateur de prévention du risque animalier

Métier et fonctions visées dans le secteur civil

L'emploi de technicien de prévention du risque animalier existe dans le secteur civil, notamment sur les grands aéroports qui disposent de brigades spéciales. Les compétences acquises dans l'armée de l'air et de l'espace rendent le technicien directement employable sur n'importe quelle plateforme aéronautique civile. Il peut également accéder à de nombreux emplois liés à la gestion de l'environnement naturel, de la faune et aux activités de la chasse.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Garde-chasse particulier
- Responsable gestion espaces verts et biodiversité
- Garde champêtre / forestier
- Garde national de la chasse et de la faune sauvage
- Responsable soins aux animaux dans structure d'accueil (SPA, Fourrière, parc zoologique...)
- Responsable dans une fédération départementale des chasseurs (FDC)
- Chef de chantier d'entretien des espaces en mairie

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- Arrêté du 09 août 2021 portant approbation de l'instruction générale interministérielle n°1300 sur la protection du secret de la défense nationale.
- Arrêté du 13 juin 2024 relatif à la prévention du risque animalier sur les aérodromes

NOR : TREA2404008A

Ce métier, en lien direct avec l'environnement faunistique et floristique, impose une prise en compte globale de l'ensemble des réglementations liées à la biodiversité qu'elles soient nationale ou locales. Certains sites sont classés « Natura 2000 » et le respect des arrêtés préfectoraux fait partie intégrante du métier.

En particulier dans le cadre des engagements du ministère (près d'une quarantaine de conventions de partenariats avec le réseau des Conservatoires d'espaces naturels (CEN) conclus au travers du programme « LIFE NaturArmy), les agents travaillant dans le cadre du risque animalier sont pleinement impliqués dans les objectifs fixés.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 887 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en services aux personnes (46 % des actifs en emploi)

Familles professionnelles (FAP)	A0X42 — Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers · tension 5/5 (Très élevée) G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel · tension 5/5 (Très élevée) H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel · tension 3/5 (Modérée) T4X62 — Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets · tension 2/5 (Faible) V0X60 — Aides-soignants · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	82 924
Jugés difficiles à recruter	51 %
Emplois saisonniers	20 %
Familles professionnelles (FAP)	A0X42 — Bûcherons, sylviculteurs et agents forestiers G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel T4X62 — Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets V0X60 — Aides-soignants

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'entrée en formation est réservée aux militaires et civils du Ministère des Armées, selon les prérequis en vigueur.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

- Nombre et profils des personnes composant le jury : trois jusqu'à cinq.

Le jury de certification pourra comprendre jusqu'à cinq membres avec, si possible, une représentation équilibrée des hommes et des femmes :

- un président ;
- deux membres du collège dit « professionnel » ;
- deux membres du collège dit « formateur » ;

Des suppléants sont également désignés.

Le jury de certification hors VAE pourra être réduit à trois membres avec, si possible, une représentation équilibrée des hommes et des femmes. Dans ce cas, il devra comprendre au moins deux professionnels du secteur :

- un président, professionnel du secteur et non formateur ;
- un représentant qualifié de la profession, non formateur ;
- un représentant qualifié de la profession, non formateur, ou un formateur.

Des suppléants sont également désignés.

Les membres dits « professionnels » proviennent du secteur concerné, hors formateurs et hors organisme certificateur, si possible.

Qualité du président du jury :

Le commandant de la BACEA ou son représentant.

Mode de désignation :

Le président et les membres du jury, ainsi que les suppléants, sont désignés par le commandant de la BACEA pour une période d'un an renouvelable.

- Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification dont professionnels qualifiés :

50 % au moins, dans la mesure du possible, hormis le président

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	08/07/2030
Date de dernière délivrance possible	08/07/2034

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	1	0	100 %	100 %
2023	6	0	100 %	100 %
2022	9	0	100 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP35243

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41529/>